

Rocheleau, dite Soeur Vinciana, de Cap-de-la-Madeleine ; Marie-Agnée Leblanc, dite Soeur Joseph-Amédée, de Saint-Paul de Kent, N.-B. ; Antoinette Bordeleau, dite Soeur Julianus, de Grand'Mère ; Amanda Landry, dite Soeur Marie-Archangela, de Cap Pelé, N.-B. ; Marie-Ange Rémillard, dite Soeur Adolphine, de Montréal.

Voeux perpétuels : Soeur Joseph-Oscar, née Bertha Charbonneau ; Soeur Marie-Marguerite, née Lucie Lelièvre.

Sa Grandeur a prêché le sermon de circonstance.

M. l'abbé A. Faubert, curé du Côteau-du-Lac, et ancien aumônier de la maison-mère, a célébré le saint sacrifice.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 21 novembre 1913.

M. l'abbé Charles Larose, ancien curé, décédé le 11 octobre dernier, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, prêtre.

Chancelier.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Intention générale pour le mois de décembre 1913,
Approuvée et bénie par Pie X

LE DÉCRET SUR LA COMMUNION DES ENFANTS

Offrande quotidienne pendant ce mois

Divin Coeur de Jésus, je vous offre, par le Coeur immaculé de Marie, les prières, les oeuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre en particulier, pour l'application du Décret sur la Communion des enfants.

Résolution apostolique : Aider de tout notre pouvoir à la réalisation des ordres du pape.